



Journaliste

Directeur de l'AIP de 1970 à 1978

TAO Issiaka (ancien directeur): "L'Aip n'a pu évoluer avec les atouts de l'EPN accordé en 1991"

M. Tao Issiaka, la soixantaine, a été deux fois directeur de l'Agence Ivoirienne de Presse: de 1970 à 1978 puis de 1985 à 1986. Jouissant aujourd'hui de sa retraite à Abidjan, il publie un mensuel à vocation sous-régional appelé "Demain-l'Aube". Très au fait de la gestion d'un organe de presse, il se souvient des neuf ans passés à la tête l'Agence fait des suggestions pour un meilleur avenir du "grossiste de l'information en Côte d'Ivoire" qui souffle cette année ses 40 bougies.

"Quand je regarde derrière moi, il y a 12 ans, pour moi, L'Aip, c'était une famille. Personnellement, j'ai entretenu les meilleurs rapports avec mes collaborateurs avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler. Tous ceux qui ont dirigé L'Aip après moi ont été formés par moi. Ce qui est essentiel dans le travail d'équipe, c'est qu'il faut savoir créer un effet d'entraînement. On était donc dans une atmosphère de famille.

Oh à l'époque, c'était la grande aventure des agences de presse nationales confrontées à l'insuffisance des réseaux de communication. On a donc souvent été obligés de faire preuve d'imagination. Dans les années 1972-1973, on a imaginé des boxes dans les gares routières pour permettre à nos correspondants d'acheminer leurs nouvelles à Abidjan. Maintenant rien ne justifie qu'on continue de lever les plis de la sorte. Aujourd'hui, il y a trop de facilités de communications. Ce travail artisanal ne peut plus se justifier. Le fax par exemple revient beaucoup moins cher.

Par ailleurs, j'estime que le statut de l'Aip, acquis en 1991, (EPN à caractère administratif) était transitoire. Nous avons eu des discussions au ministère de l'Information qui indiquaient que ce statut devait rapidement évoluer vers plus d'autonomie. Je pense que l'Aip devrait rapidement se tourner vers la réalisation de features spécialisés. La production en serait intellectuellement plus élaborée, avec la possibilité d'élargir la clientèle et surtout faire connaître la Côte d'Ivoire à l'extérieur en hébergeant tout cela sur un site Web.

Du point de vue de l'image extérieure de la Côte d'Ivoire, cette agence qui travaille beaucoup sur le factuel aurait pu montrer au monde des faits qui auraient pu démentir certaines informations qui ont contribué à ternir l'image du pays. A mon avis, c'est là que se situe l'avenir de l'Aip.

L'Aip était EPA en 1991, mais aujourd'hui en 2001, a-t-on préparé véritablement le passage à une autonomie complète vis-à-vis des pouvoirs publics?. Il n'a jamais été dit que L'Aip resterait EPA ad vitam eternam! En tout cas, j'avais préparé l'informatisation de l'Aip en 1986 et je me suis ensuite

investi dans la promotion de l'Aip, pendant que j'avais les coudées franches pour le faire, notamment en tant que directeur de cabinet du ministre Auguste Miremont.

Je déplore que l'Aip n'ait pu évoluer avec les atouts qui lui avaient été donnés depuis 1991. L'AIP a joué un rôle très dynamique dans la mise en place de l'agence de presse sous-régionale Pana. La Côte d'Ivoire, à travers moi, assurait la présidence de l'Union des agences nationales de presse en Afrique. Cette union avait été initiée par le premier sommet de l'OUA en 1963. Donc, en tant que président de l'union, de 1975 à 1980, je me suis beaucoup impliqué dans les études de faisabilité de la Pana.

Finalement la Pana a été créée et la Côte d'Ivoire (l'Aip) ne s'y trouve malheureusement pas. On lui voulait un statut pareil à celui d'Air Afrique mais elle se rapprochait de plus en plus d'une presse de propagande car, il existait dans ses statuts une clause qui exigeait que les informations issues d'un Etat membre soient diffusées telles quelles.

Aujourd'hui, je m'occupe essentiellement de mon mensuel "Demain l'Aube", ce qui signifie que pour construire demain il faut travailler dès l'aube, sans attendre. Ce journal s'inscrit dans la construction de l'intégration sous-régionale. "

Propos recueillis par

Domo Francis